

URC : Union pour la Reconstruction Communiste

(Nouvelle organisation de la fusion RC et ANC)



La victoire partielle des travailleurs et travailleuses face à la direction Dumarey

Depuis le jeudi 7 novembre 2024, les salariés de l'usine, soutenus par l'intersyndicale CGT-CFDT, étaient en grève pour exiger de la direction, incarnée par Dumarey, une prise en charge des conséquences sociales désastreuses liées à la suppression de 248 postes.

Un mouvement de lutte exemplaire entre les salariés et l'intersyndicale CGT-CFDT

Face à cette vague de licenciements, les travailleurs ont opté pour une action collective déterminée, bloquant et occupant l'usine jour et nuit à partir du 8 novembre, sans interruption, y compris durant le week-end. La mobilisation a atteint 90 % de grévistes parmi les salariés des ateliers, tant en production qu'en support. Ce chiffre illustre une cohésion et une combativité dans un contexte où le patronat use souvent de la peur pour diviser et affaiblir les collectifs de travail.

Pressions patronales : une stratégie d'intimidation

Le patron Dumarey, dans une démonstration de mépris flagrant, a tourné en dérision la grève en affirmant avec arrogance que celle-ci toucherait bientôt à sa fin. Comme pour enfoncer le clou de son mépris, il est ensuite

descendu distribuer des bonnets pour le froid, une provocation qui insultait la dignité des camarades en lutte. Ce geste, loin d'être un acte de considération, illustre le cynisme d'une direction qui préfère ridiculiser les revendications des travailleurs plutôt que de répondre sérieusement à leurs justes demandes.

Une victoire sous conditions

Après près de deux semaines de grève, la direction a finalement cédé sur une des revendications principales en acceptant d'accorder une prime supra-légale. Ce recul partiel constitue une avancée, bien que limitée, dans un rapport de force marqué par l'asymétrie des pouvoirs entre capital et travail. Lors de la consultation organisée parmi les grévistes, plus de 70 % d'entre eux ont accepté les mesures proposées dans le plan et voté pour une reprise du travail ce mardi 19 novembre.

Luttes ouvrières : entre victoires partielles et nécessité de transformation sociales

Cette victoire démontre l'efficacité de la mobilisation collective, elle met aussi en lumière les contradictions inhérentes au capitalisme. Les suppressions d'emplois, justifiées par des impératifs économiques, témoignent de

URC : Union pour la Reconstruction Communiste (Nouvelle organisation de la fusion RC et ANC)



l'exploitation des travailleurs au profit des intérêts du patron Dumarey. La lutte menée par ces salariés illustre que seule une action concertée peut arracher des concessions face à un système qui sacrifie les individus sur les bénéfices économiques du patronat et de leur rentabilité.

Cependant, cette issue rappelle également les limites des luttes défensives dans un cadre capitaliste : les travailleurs obtiennent une compensation, mais les postes supprimés ne sont pas rétablis, et les rapports de production restent inchangés. Ce conflit réaffirme donc l'importance d'une organisation de classe capable non seulement de défendre les droits acquis, mais aussi de poser la question d'une transformation radicale de la société.

L'industrie automobile allemande, première cliente de l'usine, est en crise. Son modèle économique capitaliste basé sur une recherche de profit à court terme est en fin de course. Elle ne peut pas rivaliser avec l'économie socialiste chinoise qui est planifiée et innovante. Jusqu'à présent la Chine était le premier marché des constructeurs allemands. Mais la concurrence des nouvelles automobiles chinoises, moins chères et plus modernes, réduit fortement la vente d'automobiles allemandes.

Les sous-traitants sont les premières victimes de la baisse de la production. Cela ne s'arrêtera pas là, Audi Brussels fermera en février 2025 tandis que Volkswagen prévoit de fermer trois

usines en Allemagne et de geler les salaires. D'ici 2035, 140 000 licenciements dans tout le secteur en Allemagne sont prévus.

La grève de novembre 2024 s'inscrit dans la longue histoire des luttes ouvrières et rappelle que, malgré les reculs imposés par le capital, l'organisation collective et syndical reste un outil essentiel pour résister et construire un avenir plus juste pour les travailleurs et travailleuses.

Communiqué intersyndical CGT-CFDT de Dumarey Powerglide Strasbourg

Reprise du travail chez Dumarey,

La direction, en présence de l'actionnaire Dumarey a négocié avec l'intersyndicale CGT-CFDT les mesures financières du PSE. Les discussions démarrées à 16h et terminées à 19h30 furent très tendues entre les parties. Le taux de grévistes était encore de 90% ce matin à l'heure du choix de la reprise.

La majorité des grévistes constituées en assemblée générale a voté pour la reprise du travail en acceptant la supra légale. Les salariés pourront partir avec une somme comprise entre 20 650 et 50 650 euros selon l'ancienneté dans l'entreprise. A cela se rajoute les indemnités légales conventionnelles.

Par ailleurs, dans les jours qui viennent les salariés toucheront une prime de 1500 euros pour la fin du conflit.

L'enveloppe pour les mesures du PSE est passée de 60 millions à 75 millions d'euros

URC : Union pour la Reconstruction Communiste

(Nouvelle organisation de la fusion RC et ANC)



et celle-ci est garantie pour l'ensemble des 548 salariés de l'entreprise pour une durée indéterminée en cas de nouvelle restructuration.

Les autres mesures portant sur un parcours sécurisé pour les salariés licenciés sont encore en cours de discussion et l'avis du CSE sur le PSE sera rendu le 20 décembre 2024.

Un arbitrage de la DDEETS est attendu dans ces prochains jours sur des points du PSE.

Ceux-ci concernent la définition des catégories professionnelles et un accord collectif d'un plan sénior qui n'est pas respecté par la direction.

L'intersyndicale CGT CFDT de Dumarey

Le URC (Union pour la Reconstruction Communiste) se tient aux côtés des travailleurs et travailleuses de Dumarey, ainsi que de toutes celles et ceux qui subissent les conséquences des « nouvelles restructurations » imposées par les entreprises privées.

Ces pratiques, motivées uniquement par la recherche de profit, n'aboutissent qu'à exploiter davantage les salariés, voire à les licencier sans considération pour leur dignité. Nous réaffirmons notre soutien à la lutte ouvrière et soulignons que l'organisation syndicale collective, lorsqu'elle est déterminée et unie, peut arracher des victoires, même partielles, face à l'arbitraire patronal.